



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre:	Avis d'appel à concours pour les initiatives écologiques innovantes
Appel à : (individual or firm)	Startups/Micro-entreprises
Soumettre votre offre à	Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Direction du Climat et de l'Economie Verte BP : 170 Nouakchott-République Islamique de Mauritanie
Mode soumission et délais	Dépôt Sous-pli fermé au plus tard le 04 Aout 2022 à 17h Gmt, portant le titre « Concours pour les Initiatives Ecologiques Innovantes ». Dépôt ouvert tous les jours et heures ouvrables, au Secretariat de la Direction du Climat et de l'Economie Verte (MEDD/7 ^{ème} Etage) moyennant un reçu de dépôt numéroté et cacheté.
Contact Person:	Vous pouvez soumettre vos questions d'éclaircissement au MEDD jusqu'au 04 Aout 2022, aux E-mails : elwavi.sm@gmail.com , mohamadousow1@gmail.com

Contexte

La population Africaine majoritairement jeune représente un défi continu et renouvelé du chômage sur le continent. L'urgence pour l'Afrique est donc de garantir à sa population en âge de travailler — estimée à environ un demi-milliard de personnes en 2020 selon la BAD — une forte croissance socialement inclusive qui crée des opportunités économiques pour tous dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Du fait que les économies africaines sont profondément dépendantes du capital naturel, une croissance économique verte devrait permettre une exploitation plus judicieuse des ressources naturelles à travers des investissements plus productifs et plus efficaces.

Une transition vers une économie viable et plus respectueuse de l'environnement s'avère nécessaire pour réduire la pauvreté et permettre le développement des moyens de subsistance de millions de personnes, des jeunes et des femmes, qui dépendent essentiellement des ressources naturelles telles que les terres, les forêts, la pêche et d'autres types de capitaux naturels. L'adoption de modes de production et de consommation plus durables devrait conduire les économies africaines vers une voie de compétitivité, de création de richesse, d'emplois et d'éradication de la pauvreté. La seule voie pour y arriver, passe par une transition vers un modèle de développement durable, inclusif et respectueux de l'environnement. Un modèle qui va nécessiter une transformation profonde des économies, des entreprises, du marché de l'emploi, des systèmes d'éducation et de formation et des comportements. Un modèle qui va promouvoir le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le transport propre, la construction durable, l'agroécologie, la pêche responsable, la protection de l'environnement, l'économie circulaire Etc.... C'est dans ce contexte que les pays africains se préparent à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la réalisation du programme global des

Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine à travers des approches intégrées de solutions écologiques innovantes.

En intégrant les enjeux environnementaux on peut développer de multiples filières qui vont créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

Toutes ces mesures sont au centre des objectifs des Contributions Nationales Déterminées (CDN) et révisées des pays africains au titre de l'Accord de Paris sur le climat dont la mise en œuvre est coordonnée par les Ministères en charge de l'Environnement, en étroite collaboration avec l'ensemble des secteurs et acteurs concernés.

Justification

C'est dans ce contexte africain que les engagements « Taahoudaati » du Président de la République, son Excellence Ghazouani, ont pour objectifs, entre autres, de promouvoir une économie résiliente, engagée sur le chemin de l'émergence. Ils visent également la mise en place d'une économie diversifiée, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée, avec un secteur privé compétitif et moteur d'une croissance inclusive.

Le choix des thématiques de l'innovation écologique est en cohérence avec la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement durable (SNEDD, 2030) et le Programme Spécial de Soutien à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion (PROSEFI) du Président de la République, **Son Excellence Mohamed Cheikh El Ghazwani**. Il a pour ambition de mettre en place une politique économique tournée vers l'innovation et la montée en gamme des startups et initiatives citoyennes, à travers la transformation de l'économie et le renforcement du potentiel d'innovation écologique.

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) organise un concours destiné aux initiatives écologiques innovantes dans le courant de l'année 2022.

Les objectifs de la mission

En cohérence avec l'ambition du gouvernement en matière environnementale inscrite dans la Contribution Nationale Déterminée (CDN, 2021-2030), les thématiques proposées doivent permettre d'accélérer la transition écologique au niveau du pays. En ce sens, le MEDD appelle les startups et les initiatives eco-innovantes, à proposer leurs candidatures au présent appel à concours.

Cet appel aux startups et initiatives permettra la sélection de projets au potentiel particulièrement fort pour la transition écologique (Emploi/Valeur ajoutée + Empreinte écologique). La transition écologique étant définie comme un concept visant un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux écologiques de la Mauritanie. Les projets retenus présenteront leurs domaines d'évolution, leurs caractères éco-innovants et leurs pertinences en matière d'emplois décents. Ces projets se verront proposer un appui financier pour contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et de technologies éco-innovantes.

Les projets reçus seront classés en fonction de leurs pertinences (voire section sur les critères de sélection). Les porteurs de ces projets seront conviés à un entretien devant un jury pour défendre leur initiative. A l'issue de cette étape, un classement sera établi et publié pour les dix (10) projets lauréats, qui se verront remettre un appui financier par le MEDD, assorti d'un cahier de charge. **La participation féminine est vivement encouragée.**

Portée du travail, des activités et des tâches

Les startups porteuses d'initiatives écologiques innovantes sont amenées à soumettre leurs projets, décrit de façon cohérente et détaillée avec une vision claire pour l'avenir en précisant :

- ❖ Leur domaine d'intervention (agroécologie, valorisation, eco-contruction, énergie renouvelable...),
- ❖ Une présentation détaillée de leurs activités, nature du travail ciblé, participation du genre,
- ❖ L'organisation de l'activité organigramme, nombre d'employés (permanents et occasionnels),

- ❖ Vision et perspectives de pérennisation de leurs activités

Programme de renforcement des capacités

Les projets retenus doivent inclure une composante sur le renforcement des capacités, pour assurer la durabilité et accompagner la résilience des startups. Les projets postulants doivent préciser là où ils souhaitent précisément être renforcé dans le cadre de leur objectif de développement. Le MEDD se réserve le droit d'élargir ce programme à d'autres gammes de formations utiles à la pérennisation des projets retenus durant toute la période d'accompagnement.

Résultats attendus et livrables

- ❖ Avoir des startups portées par des jeunes ou des femmes opérants de façon harmonieuse, consolidées et avec des capacités de pérennisation et d'extension optimisées.
- ❖ Encourager les jeunes et les femmes vers les nouveaux secteurs porteurs d'emplois décent.
- ❖ Faire progresser l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le secteur de l'innovation écologique.
- ❖ Contribuer de façon à ce que les femmes et les jeunes s'imposent comme des acteurs incontournables et dynamiques de la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution, la conservation des écosystèmes par l'innovation écologique.

Lieu d'exécution du projet

Sur le Territoire de la République Islamique de Mauritanie

Calendrier de l'affectation

L'appui financier du MEDD est inscrit au titre de l'année budgétaire 2022.

Exigences linguistiques

Arabe ou Français

Expérience de la Startup ou de l'initiative

Les startups doivent être en activité et/ou prouver la maîtrise technique de leur domaine d'initiatives. Les initiatives déjà lancés ou opérationnelles seront appréciées.

Critères d'évaluation proposés :
(startups-initiatives)

Viabilité et état de préparation : Maximum 20 points

Il est important, par exemple, que les propositions, en particulier si elles sont axées sur la construction, l'agroécologie ou les mécanismes de valorisation des résidus ou d'énergie propres, soient des projets prêts à être mis en œuvre, c'est-à-dire

- Un développement de concept /maquette et une planification technique préalable existe (et est documenté), par exemple une conception détaillée, des spécifications techniques, des approbations, des études environnementales et des certificats, etc...
- Le financement de contrepartie (personnelle ou autre) est justifié et documenté.

Innovation : Maximum 25 points

Les propositions présentent une capacité d'innovation écologique en termes de conception et de prestation de développement, de transition vers l'économie verte (bleue, brune...), de formations ou d'apprentissage axé des programmes de compétences et de partenariats écologiquement innovants.

Implication du secteur privé Mauritanien : Maximum 10 points

Le projet proposé doit être en mesure d'impliquer le secteur privé dès le départ et démontrer la possibilité de sa participation.

Jeunes, femmes et groupes vulnérables : Maximum 20 points

Les propositions doivent inclure des mesures spécifiques pour répondre aux besoins spécifiques ou aux possibilités d'emploi des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, y compris, les personnes défavorisées et handicapées. Il faut noter que jeunes, femmes et groupes vulnérables incluent seulement les personnes dont les classes d'âges sont entre 15 et 40 ans.

Qualité des documents soumis : Maximum 15 points

Les soumissionnaires sont invités à soumettre un document de qualité, présentable, lisible et indiquant de manière claire et structurés tous les éléments demandés dans le présent appel d'offre.

Relevance en termes d'impacts attendus : Maximum 10 points

Les propositions doivent démontrer leur impact sur l'employabilité et leur contribution aux programmes nationaux d'emplois et d'insertion professionnelle (ProPEP, PROSEFI) et de développement des ressources humaines.

Copyrights

Les données et les documents utilisés qui seront soumis au MEDD vont être conservés. Aucune restitution n'est prévue. Le MEDD se réserve le droit de garder les documents soumis.

Appel d'offre approuvé par le ministère :

Signature: La Direction du Climat et de l'Economie Verte

Date: __19/07/2022__